



## Politique tarifaire

### Associations et collectifs

#### 1. Adhésion des associations

##### Introduction :

L'Agopop propose 2 types d'adhésions associatives :

- L'adhésion de soutien
- L'adhésion active ou participative

##### 1.1 L'adhésion de soutien

L'adhésion de soutien permet à votre collectif ou association :

- De soutenir les valeurs et les actions de l'Agopop
- De participer à la vie de l'association
- De domicilier son association à l'Agopop

Montant de l'adhésion :10€

##### 1.2 L'adhésion participative

L'adhésion participative permet à votre collectif ou association :

- D'accéder aux services proposés par l'Agopop
- De soutenir les valeurs et les actions de l'Agopop
- De participer à la vie de l'association
- De domicilier son association à l'Agopop

Elle inclue :

- 1 accès à la salle de spectacle « le stadium » ou 4 accès à des salles de réunion

Montant de l'adhésion :50€

#### 2. Services aux collectifs et associations

##### Introduction

Les services suivants sont accessibles aux collectifs et associations adhérentes, dans la limite de leur disponibilité. Les tarifs appliqués sont des tarifs associatifs et permettent à l'Agopop de renouveler son matériel et son équipement afin de pouvoir continuer à le proposer.

Dans un souci de non-concurrence, les structures privées n'ont pas accès à ces services, sauf dans le cadre d'un partenariat avec l'Agopop.

## 2.1 Réservations de salles

Les participations financières au frais de structure sont les suivants :

\* Pack location salles de réunion (autres salles que le stadium)

10 réservations / an : 25 €

\* Pack location salle de spectacle/ activités (stadium, salle de musique) :

5 réservations : 100€

10 réservations : 150€

## 2.2 Réservation de matériel

Les participations financières au frais de renouvellement du matériel sont les suivants (montant journalier) :

Matériel de scène : 20€

Matériel de son\* : 20€

Matériel lumière\* : 20€

Barnum : 20€

Location de petit matériel : Glacières, lot de vaisselle... : participation au chapeau

\*L'accès au matériel est conditionné à la réalisation d'un inventaire du matériel emprunté, en amont du prêt, spécifiant l'état du matériel. Le matériel doit être rendu dans le même état qu'à la remise.

## 2.3 Reproduction

Tarifs adhérents pratiqués pour les habitants, en euros.

	Tarif adhérent
A4 noir et blanc	0.10
A4 noir et blanc recto/verso	0.20
A4 couleur	0.20
A4 couleur recto/verso	0.30
A3 noir et blanc	0.20
A3 noir et blanc recto/verso	0.30
A3 couleur	0.30
A3 couleur recto/verso	0.50